

Infos mairie

Saint Joseph de Rivière

Madame le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal tenaient à vous remercier pour votre participation à la collecte de dons effectuée courant mars.



Flash Infos Ukraine

N°1 – 17 mars 2022

L'État mobilise ses services afin de construire un dispositif d'accueil des déplacés ukrainiens qui réponde aux engagements de notre pays et à l'élan de solidarité qui se manifeste sur le territoire.

Accueil des ressortissants ukrainiens

Le conseil de l'Union Européenne a décidé d'actionner le dispositif exceptionnel de protection temporaire pour les déplacés ukrainiens. En lien étroit avec les acteurs locaux concernés, la Préfecture de l'Isère met en place une prise en charge adaptée (hébergement/logement, accompagnement sanitaire et social...).



Mise en œuvre de la protection temporaire

La Préfecture propose un guichet unique, avec ou sans rendez-vous, au 12, place de Verdun 38000 Grenoble, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 15h30. La prise de rendez-vous est à privilégier, via l'adresse mail pref-ukrainiens@isere.gouv.fr. La réception est organisée par le service de l'Immigration et de l'Intégration, en lien avec l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII). (À noter : les démarches ne peuvent pas s'effectuer dans les sous-préfectures du département.)

Les bénéficiaires de la protection temporaire se voient remettre une Autorisation provisoire de séjour (APS), d'une durée de 6 mois renouvelable (seules les personnes majeures sont concernées par cette APS). Ils sont reçus dans le même temps par l'OFII pour pouvoir bénéficier de l'allocation pour demandeur d'asile.

Ces informations ainsi que les pièces à produire sont détaillées sur le site internet de la préfecture, en français et en ukrainien, rubrique Actualités > Ukraine.

- <https://www.isere.gouv.fr/Media/Files/formulaire-de-demande-Protection-temporaire-FR-Ukrainien>
- <https://www.isere.gouv.fr/Media/Files/Liste-des-pieces-justificatives-a-produire-Ukraine-FR-Ukrainien>

→ Au 17 mars 2022, la préfecture a reçu plus de 170 ressortissants (adultes et enfants) et délivré 108 APS.

La protection temporaire ouvre des droits aux Ukrainiens :

- la délivrance d'une autorisation provisoire de séjour sur le territoire français d'une durée de 6 mois renouvelable, portant la mention « bénéficiaire de la protection temporaire » ;
- le versement de l'allocation pour demandeur d'asile ;
- l'autorisation d'exercer une activité professionnelle ;
- l'accès aux soins par une prise en charge médicale : une permanence de la CPAM sera assurée en Préfecture à partir du 21 mars ;
- la scolarisation des enfants mineurs ;
- un soutien dans l'accès au logement.

Offres de logement ou d'hébergement

La Préfecture de l'Isère centralise les offres d'hébergements, à titre gracieux, des particuliers et des personnes morales.

Les particuliers qui souhaitent accompagner des ressortissants ukrainiens sont invités à se signaler sur le site <https://parrainage.refugies.info>.

Les personnes morales (collectivités, associations et entreprises) qui souhaitent mettre à disposition des hébergements peuvent se faire connaître sur le site : www.demarches-simplifiees.fr/commencer/hebergement-personne-morale-ukraine.

Il est important que les logements soient disponibles dès qu'ils sont proposés sur les sites, qu'ils soient équipés et fonctionnels, pour permettre l'autonomie des Ukrainiens dès leur installation.

Les Ukrainiens qui arriveraient sans solution d'hébergement se voient proposer une solution d'hébergement par la Préfecture. En dehors des heures d'ouverture de la Préfecture, ils peuvent appeler le 04 76 60 34 00 ou écrire à ukraine@fondation-boissel.fr.



→ Au 17 mars 2022, 4613 propositions de places d'hébergements ou de logements à titre gracieux, par les collectivités ou les particuliers, ont été recensées sur l'ensemble du département de l'Isère.

Scolarité

Les enfants peuvent être accueillis à l'école dès leur arrivée sur le territoire français. Les parents doivent les inscrire auprès de la mairie de leur lieu de résidence pour la maternelle et le primaire, auprès du collège ou lycée de secteur pour les plus grands.

Ils peuvent également, pour le collège et le lycée, prendre rendez-vous au Centre d'information et d'Orientation (CIO) le plus proche de leur domicile où ils seront accueillis par un ou une psychologue de l'Éducation nationale.

Organisation et collecte des dons

Il est proposé à tout particulier, collectivité locale, entreprise ou association désireux de faire un don ou d'organiser une collecte, de se rapprocher des associations caritatives ou ONG qui se mobilisent pour assurer cette collecte et l'acheminement vers les bénéficiaires.

Les ressortissants peuvent trouver des lieux de restauration solidaire à Grenoble sur le site www.solidarites-grenoble.fr.

BULLETIN MUNICIPAL

n°132

MARS 2022

Mairie de St Joseph de Rivière Directrice de la Publication : Marylène GUIJARRO Maire Tirage : 550 exemplaires Conception : Mairie de St Joseph de Rivière Dépôt légal à parution.	
--	--

L'info Rivéroise

Accueil nouveaux arrivants

Un soirée destinée aux nouveaux arrivants est prévue le 22 avril à 19h00 à la salle d'animation rurale.

A cet effet, nous invitons les personnes installées sur la commune en 2020 et en 2021 à se faire connaître en mairie afin de participer à cette soirée.

Une petite faim

Bienvenue à Crousti bec, nouvelle rôtisserie itinérante, sur Saint Joseph de Rivière les mercredis de 10h à 12h à la bascule.

Radio Couleur Chartreuse, matinale itinérante

Le 3 février dernier, Radio Couleur Chartreuse a enregistré une émission en direct de la mairie de Saint Joseph de Rivière. Ceci afin de présenter et faire connaître les richesses de notre village.

Laissez vous conter Saint Joseph de Rivière et retrouvez le podcast de l'émission :

<https://radio-couleur-chartreuse.org/?p=19019>

Covoiturage

Pour réduire l'empreinte carbone et faire des économies au quotidien, il existe des sites de covoiturage "domicile travail" comme par exemple "BlaBlaCar Daily"...essayez, ça marche !

Service encombrants

Un service de retrait des gros encombrants est proposé aux Rivérois deux fois par mois.

Pour rappel, ce service est destiné aux personnes n'ayant pas le véhicule adéquat et aux personnes âgées.

En aucun cas, les cartons ou appareils ménagers défectueux ne doivent être jetés dans les containers à ordures ménagères, dans les bacs de tri ou dans la nature !

Coupures de courant

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité **jeudi 14 avril de 13h30 à 15h30.**



Pour protéger au mieux vos appareils sensibles, il est recommandé de les débrancher avant l'heure de début de coupure indiquée, et de ne les rebrancher qu'une fois le courant rétabli.

Les secteurs concernés sont les suivants : impasse des Petites Vorges ; le Plan ; la Bourderie ; chemin de Ferrière ; Fond de Rivière ; chemin de la Vulnérable ; chemin de la Tournerie ; les Tuileries ; En Rivière ; le Bourg



Fermeture des gorges de Crossey

Dans le cadre de travaux de réfection et de sécurisation des gorges de Crossey, réalisés par le Département, la circulation du défilé sera perturbée voire fermée selon le planning suivant :

- du 27 juin au 1er juillet : circulation alternée par feux tricolores ;
- le week-end du 2 et 3 juillet : circulation libre ;
- du 4 juillet au 7 août : fermeture 24h/24 et 7j/7 ;
- du 8 août au 19 août : fermeture entre 8h30 et 17h00 ;
- du 20 août au 26 août : circulation alternée par feux tricolores ;
- à compter du 27 août : reprise de la circulation normale ;

La mise en place d'une déviation pour le maintien de la desserte de Voiron se fera en suivant l'itinéraire de la RD 520 A via le « Col de la Placette » et l'agglomération de Voreppe, les RD 1075 et 1085 via Centr'Alp et les RD 121 et 1075 jusqu'au carrefour de « Plan Menu ».

Cet itinéraire de déviation est strictement similaire à celui mis en œuvre en 2017 lors de la première phase de travaux de sécurisation de l'itinéraire.

Bienvenue !

Nous souhaitons la bienvenue à Thierry Mathieu, repreneur de l'entreprise BDR !

Bienvenue également à Marylène Garnier, ostéopathe, qui prend le relai suite au départ de M. Gorchynsky. Ouverture le 4 avril dans le local situé 1 place du 14 juillet 1936, du lundi au vendredi de 8h à 19h, ainsi que le samedi matin. Prise de rdv au 06 09 51 26 78 ou sur Doctolib.

En Cœur de Chartreuse

Se former au compostage et au paillage

Le service déchets de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse vous propose un programme complet et gratuit de formations sur les techniques de compostage-paillage.

La pratique du compostage permet de réduire de 30% nos poubelles d'ordures ménagères et d'obtenir gratuitement du compost de qualité. Le paillage vous permettra de réduire vos déplacements en déchèterie, votre temps de désherbage et votre consommation en eau pour l'arrosage !

Venez participer à une formation et rencontrer des personnes qui se posent les mêmes questions que vous.

Ces formations sont :

- gratuites et d'une durée de 3h (proposées sur différents jours de la semaine : mercredi après-midi, vendredi après-midi et samedi matin)
- sur inscription (places limitées à 15 personnes – inscription auprès du service déchets : prevention-dechets@cc-coeurdechartreuse.fr / 04.76.66.65.24 / 06.07.43.30.26

- ouvertes à tous les habitants du territoire de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse (toute personne souhaitant acquérir des connaissances et compétences personnelles sur le compostage et le paillage peut s'inscrire à une ou plusieurs des formations proposées)

- divisées entre des temps en salle et des visites de terrain (chez l'habitant) avec présentation d'outils, de procédures et de supports.

Deux cycles de formations sont proposés :

Samedi 9 avril 2022 de 9h à 12h et vendredi 3 juin 2022 de 13h30 à 16h30 : Comment bien composer : principes techniques et pratiques concernant la gestion domestique des déchets biodégradables de jardin et de cuisine (les règles d'or pour bien composter, quels déchets peuvent être compostés, etc.).

Stop au gaspillage du papier !

C'est en moyenne 30 kg d'imprimés publicitaires par foyer et par an qui sont déposés dans les boîtes aux lettres non équipées d'un « STOP PUB » !



Vous pouvez demander un autocollant Stop Pub auprès de votre mairie ou à l'accueil de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse.

DÉCHÈTERIE d'Entre-deux-Guiers Horaires 2022		
	ÉTÉ du 1 ^{er} avr. au 31 oct.	HIVER du 1 ^{er} nov. au 31 mars
Lundi	14h-18h	13h-17h
Mardi	8h-12h	8h-12h
Mercredi	8h-12h	8h-12h
Jeudi	9h-13h	8h-13h
	14h-18h	14h-17h
Vendredi	14h-18h	13h-17h
	8h-12h	8h-12h
Samedi	13h-17h	13h-17h

WWW.COEURDECHARTREUSE.FR

Programme animations du 26 mars au 10 avril 2022
1^{ère} QUINZAINE NATIONALE DU COMPOSTAGE DE PROXIMITÉ

MERCREDI	SAMEDI	VENDREDI
30 MARS Saint-Joseph-de-Rivière de 14h30 à 16h Bibliothèque	2 AVRIL Saint-Pierre-de-Chartreuse de 14h à 16h Plan de site	8 AVRIL Miribel-les-Echelles de 10h30 à 12h Bibliothèque
JEUDI 31 MARS Saint-Laurent-du-Pont de 16h à 17h30 Parc de l'ancienne cure	MERCREDI 6 AVRIL La Bauche de 14h30 à 16h30 Site de l'école	SAMEDI 9 AVRIL Entre-deux-Guiers de 9h à 12h Communauté de Communes Cœur de Chartreuse
SAMEDI 2 AVRIL Les Echelles RDV à 15h - Compostage Place François 1 ^{er}	JEUDI 7 AVRIL Saint-Laurent-du-Pont de 16h à 17h30 Ressources Le Charmant Som	de 13h30 à 17h D'Ateliers Présentation nouveau site de compostage, démonstration de triage

DES AMIERS AUTOUR DU COMPOSTI DANS TOUTE LA FRANCE !
CC de CHARTREUSE

Fête du Printemps

Le 2 avril, le Centre Social des Pays du Guiers organise la fête du printemps avec de 10h à 12h un grand jeu : la fresque du climat (à partir de 9 ans, sur réservation) et la préparation d'un repas végétarien partagé ensemble pour midi (à réserver avant le 30 mars, amenez vos contenants), et de 13h30 à 16h30 en accès libre, des ateliers jardinage et des espaces de cooing animal.

Sur toute la journée sera également présent un stand de réparation des objets du quotidien, de rénovation d'outils (jardinage ou autres) et de ré-affutage (couteaux, haches, scies, ...) ainsi que des jeux en bois pour les enfants de 7 à 77 ans et plus.

Agenda

AVRIL

- Samedi 2 : Concert de Printemps / Écho Alpin
Dimanche 10 : Élection présidentielle
Lundi 18 : Concours de pétanque / ASR
Vendredi 22 : Soirée des Nouveaux Arrivants
Dimanche 24 : Élection présidentielle 2ème tour

MAI

- Dimanche 1 : Safari pêche / la Truite des Fontaines
Du 04 au 18 : Exposition / Addive
Dimanche 15 : Brocante / ASR
Samedi 21 : Safari pêche / ACCA
Dimanche 29 : Vente de fleurs / AFR

JUIN

- Samedi 11 : St Glin-Glin / Comité des fêtes
Samedi 11 : Safari pêche / ACCA
Dimanche 12 : Élections législatives
Samedi 18 : Safari pêche / ASR
Dimanche 19 : Élections législatives
Samedi 25 : Fête de la musique



Course Cyclo touristique

Une randonnée cyclotouristique "La Coublevitaine" passera dans notre village. Cette course débutera à Coublevie pour passer par Saint Etienne de Crossey en direction de Saint Laurent du Pont. Environ 1000 participants sont attendus pour cette randonnée que vous pourrez encourager et admirer le 21 mai entre 7h et 15h.

Fête de la Musique

Les associations et les commerçants se mobilisent pour la préparation de la fête de la musique qui aura lieu le 25 juin sur la place de l'église.



L'ETRE YOGA

Reprise des cours de yoga dès le 1er avril 2022 à la salle de motricité de l'école Claude Degasperi. Rendez-vous les mardis de 19h30 à 20h30 et les vendredis de 18h45 à 19h45.

Pour tous renseignements, contacter Véronique Portzert : 06 51 94 16 33

10^e FORUM
des emplois d'été
Pour les 18-25 ans
Venir avec son CV

MERCREDI 13 AVRIL 2022
DE 10H À 17H | SALLE DES FÊTES DE VOIRON

RENSEIGNEMENTS :
MAIRIE DE VOIRON : 04 76 67 27 37
PI1 DE VOIRON : 06 87 27 78 75
MAISON DE L'EMPLOI : 04 76 93 17 18

EN COEUR DE CHARTREUSE
NFO ENERGIE
MAIRIE DE CHARTREUSE

Vous souhaitez réaliser des travaux de rénovation et FAIRE des économies d'énergies ?

SUR RENDEZ-VOUS

venez profiter de conseils gratuits indépendants et personnalisés sur votre projet de rénovation en Coeur de Chartreuse.

CONTACTEZ-NOUS

Service FAIRE Savoie
04 56 11 99 00
info@faire73.fr

Service FAIRE Isère
04 76 14 00 10
infos@infoenergie38.org

14 AVR. 2022
12 MAI 2022
09 JUIN 2022

Jouirs de 14H à 18H - RDV ASDER

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC - LES ECHELLES

01 AVR. 2022
14 AVR. 2022 (jeudi)
06 MAI 2022
03 JUIN 2022

Vendredis de 14H à 18H - RDV AGEDEN

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COEUR DE CHARTREUSE - ENTRE DEUX GUIERS

EXPOSITIONS | DÉMONSTRATIONS | ANIMATIONS | VENTES

2^{ème} Salon
Territoire CHARTREUSE
DES TRÉSORS DE SAVOIR-FAIRE

Du 20 au 22 Mai 2022
SALLE DU REVOL SAINT-LAURENT-DU-PONT (38)
ENTRÉE GRATUITE 10H À 18H

WWW.DEPLACERLESMONTAGNES.FR